31e ANNEE N° 2829 — PARAIT LE SAMEDI — 27 NOVEMBRE 1920

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Neuf francs par an
ETRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M. PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0 50
Commerciales (la ligne).....0.60
Réclames (la ligne).....0,80
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

QUESTION DU JOUR.

L'AMENAGEMENT DE LA DURANCE

Le projet de loi sur l'aménagement du Rhône, que la Chambre des députés a adopté, viendra prochainement en discussion devant le Sénat. L'intérêt avec lequel ce projet de loi a été accueilli et étudié par la commission sénatoriale chargée de son examen permet d'espérer qu'il sera rapidement voté par la Haute-Assemblée.

Néanmoins, malgré toutes les diligences faites, il aura fallu près de dix-huit mois pour faire aboutir la loi. La Société unique à laquelle sera confiée l'exécution de ce grand programme d'aménagement aura besoin de plusieurs mois, peut-être même de trois années, pour se constituer définitivement. Il faudra enfin six à sept années pour mener à bien la première tranche du programme.

C'est dire qu'en cette matière de grands travaux hydrauliques les résultats ne peuvent être rapidement obtenus qu'en s'y prenant longtemps à l'avance. C'est dire aussi que, pour obtenir dans de courts délais l'énergie électrique de chutes qui doit suppléer au plus tôt à l'insuffisance permanente de production des houillières françaises, il ne faut pas compter sur l'énergie du Rhône ; des chutes doivent être équipées partout où on peut le faire en moins de temps que pour le Rhône.

On n'a d'ailleurs pas à craindre d'être conduit à une surproduction d'énergie. La mise en œuvre des forces motrices de notre grand fleuve méditerranéen sera bien loin de suffire à l'ensemble des besoins. Pour atteindre le double objectif qui s'impose désormais à l'activité du pays : la progression rapide de l'industrie du fer à l'intensification des cultures paysannes, il faudra disposer de cinq fois plus d'énergie que n'en pourront fournir les usines hydro-électriques du Rhône, lorsque tous les ouvrages utiles auront été construits. Rien ne saurait donc s'opposer à ce que, parallèlement à l'aménagement du Rhône, on poursuive en même temps celui des autres grandes forces hydrauliques disponibles.

Parmi les cours d'eau dont on peut envisager l'utilisation des forces motrices, il n'en est peut-être aucun dont l'aménagement réponde à des besoins aussi urgents et puisse procurer autant de satisfaction que celui de la Durance.

Par la pente rapide de son lit et par la masse d'eau qu'elle débite, la Durance, convenablement aménagée, pourrait fournir une surproduction moyenne régulière de 450.000 kilowatts, soit les huit dixièmes de la production d'énergie qui serait demandée au Rhône dans le programme du gouvernement. La quantité de combustible ainsi libérée pour d'autres emplois serait de l'ordre de 3.500.000 tonnes par an.

Les dérivations et usines nécessaires pour l'obtention de cette production peuvent être rapidement construites. Toutes les études préparatoires sont faites depuis longtemps. La seule difficulté qui arrête ou ralentisse l'exécution est que, pour tirer convenablement parti du débit de la Durance, il faut tout d'abord retenir et accumuler ses eaux dans un immense réservoir à créer sur la rivière en amont de Serre-Ponçon.

L'Etat s'est réservé en principe de construire le barrage de retenue de Serre-Ponçon ; mais en raison de la dépense à engager qui ne serait pas inférieure à 130 millions et de l'énorme masse des besoins auxquels le Trésor public est impérieusement tenu de satisfaire, il semble évidement que cette nouvelle charge ne peut lui être imposée. Ce n'est d'ailleurs pas une raison suffisante pour ajourner *sine die* la construction du barrage. On peut concevoir d'autres formules financières d'exécution qui réservent les droits de l'Etat sans mettre les dépenses à sa charge.

La création de cet ouvrage apporterait aux cultures et aux industries riveraines de multiples bienfaits.

Nous les examinerons ici dans un prochain article.

J. PERCHOT.

*
* *

Comme faisant suite au projet relatif à l'aménagement du Rhône, dont il est rapporteur, M. Perchot, a déposé sur le bureau du Sénat une proposition de loi établissant le programme des travaux d'aménagement de la Durance au triple point de vue des forces motrices, des usages agricoles et de la sécurité des rives.

LE COMITÉ POUR LA FÊTE UNIVERSELLE DE LA MARNE

FONDATION D'UN SOUS-COMITÉ à Sisteron

Le Comité pour la Fête Universelle de la Marne est une association purement et *uniquement* patriotique qui a été fondé à Marseille en 1919 et dont le but est de faire instituer par tous les pays de l'univers (à l'exception de la Prusse bien entendu). La fête commémorative, annuelle, officielle, nationale, internationale et universelle de la victoire de la Marne « 5-12 septembre 1914 » afin d'obtenir la glorification officielle de la Marne, (œuvre de l'armée Française), et par elle celle de la Marne, la glorification de la France Comme on le voit, ce Comité poursuit un but éminemment national auquel tout bon français doit adhérer... Est-il utile de dire que ce Comité a pris tout de suite une grande extension, que son Bureau est composé de nombreuses notabilités et que l'Association compte un grand nombre de membres ?...

Le Comité directeur est établi à Marseille au 20 de la rue Cannebière et 25, rue des Fabres.

Pour faire saisir à nos lecteurs, l'importance du Comité de la Marne, qu'il nous suffise de donner la composition du Bureau du Comité directeur :

MM. Jean Aicard, de l'Académie Française ; le général Marquis de Sailly et le général Jouinot Gambetta, vice-présidents ; le général Menvielle, secrétaire général ; M. Paul Delpin, le grand industriel marseillais, président du comité des fêtes de Marseille, trésorier général et parmis les Conseillers MM. Jules Payot, notre éminent Recteur d'Académie ; le général Estienne, le fameux commandant des chars d'Assaut ; le général Gasquy ; le général Goiran, ancien maire de Nice et ministre de la Guerre, Mgr Chapon, Evêque de Nice, Chevalier de la Légion d'honneur, etc. etc...

M. Maurice Ridan Bellissen, président du Comité directeur et délégué général du Comité (dont il est le fondateur) était ces jours-ci dans notre localité où il est venu fonder un sous-comité local. Il s'est entretenu avec diverses personnalités de Sisteson, entre autres M. le sous-préfet, M. le maire, M. Gasquet, conseiller général et M. le curé-archiprêtre, de la part desquelles il a reçu le meilleur accueil. M. le sous-préfet a accepté la présidence du Comité (sous réserve de l'autorisation de M. le ministre de l'Intérieur, autorisation qui, naturellement, ne fait aucun doute). Le siège a été établi au Modern'Hôtel des Acacias et le bureau du comité de Sisteron a été constitué de la façon suivante :

Président : M. A. Sauvaire, sous-préfet.

Vice-présidents : MM. Alfred Colomb, président de l'Amicale des Mutilés et Blessés de Sisteron ; Henri Gasquet, conseiller général ; le chanoine Coupier, Curé-Archiprêtre.

Secrétaire : M. Fabien Clergue, propriétaire de l'hôtel des Acacias, conseiller municipal, président de la commission des fêtes de Sisteron.

Conseillers : MM. Henri Bonfort-Bey, conseiller municipal, président du Syndicat agricole, vice-président des Mutilés ; Lieutier, conseiller municipal, directeur du *Sisteron-Journal* ; Gallèpe, principal du Collège ; Frédéric Besaudun, secrétaire de la Mairie, correspondant du *Petit Provençal* : Louis Buisson, correspondant du *Petit Marseillais* ; Guillaume Buès, président du Comité du Monument commémoratif.

D'autre part nous donnons la liste des personnes qui ont été pourvues de délégations du Comité directeur :

M. Fabien Clergue, délégué de l'arrondissement de Sisteron. M. le chanoine Coupier, délégué pour l'archiprêtré de Sisteron. M. Besaudun, délégué communal et cantonal M. Alfred Colomb, délégué spécial auprès des Associations départementales d'éprouvés de la guerre des Basses-Alpes. M. Lieutier, directeur du *Sisteron-Journal*, délégué spécial auprès de la presse départementale des Basses-Alpes.

Sisteron-Journal tient à participer à ce mouvement patriotique en invitant la population à adhérer à ce but en adhérent au comité en qualité de « Membres adhérents » sans cotisations, c'est à dire absolument gratuit. Les adhésions sont reçues au siège social chez M. Fabien Clergue, secrétaire, hôtel des Acacias et aux bureaux du *Sisteron Journal*. Nous comptons que la population répondra avec empressement à notre appel.

Disons en terminant que le Comite directeur donnera très probablement dans notre ville, vers fin janvier-février, une grande séance conférence-concert avec le concours d'artistes de Marseille dont M. Gérald Randier, du théâtre Rossini et de l'opéra de Lyon.

Les membres du comité auront à cette séance, soit des places réservées, soit l'entrée gratuite.

Les Garanties de l'Emprunt

LA FORTUNE FRANÇAISE

« On ne prête qu'aux riches » dit le proverbe

A qui, dans ce cas, prêtera-t-on plus volontiers qu'à la France ?

La France est riche ; elle est l'un des pays les plus riches du monde, puisqu'elle possède un domaine agricole champs, fermes et instruments de culture, qu'on estime pas à moins de 170 milliards ; un domaine minier évalué pour le minerai de fer (en quoi nous dépassons tous les autres pays du monde) à 30 milliards, pour la potasse à 60 milliards, pour le charbon à 500 milliards, sans parler de tant d'autres moindres richesses dont regorgent le sol et le sous-sol de nos colonies comme de la Métropole ! Elle est riche, puisque, de cet énorme capital, ses enfants savent tirer annuellement un revenu qui, d'après les calculs les plus autorisés, n'est pas inférieur à 175 milliards.

Souscrire à l'emprunt, c'est acquérir un titre gagé par l'ensemble de ces richesses. Où trouver placement plus sûr ?

Aux Enrhumés

Lorsque la toux ne cède pas aux soins habituels, devient opiniâtre, spasmodique et s'accompagne d'expectoration abondante (suites de bronchites ou d'idfluenza, catarrhe, asthme), il faut employer la Poudre Louis Legras, ce merveilleux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Le soulagement est instantané et la guérison survient progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr 95 (impôt compris), adressé à Louis Legras, 139, Bd. Magenta, à Paris.

© VILLE DE SISTERON

Chronique Locale

SISTERON

Nos élus. — Le 18 novembre le Sénat a nommé sa nouvelle Commission des Finances. Nous relevons avec plaisir que M. Perchot, notre éminent sénateur, a été réélu membre de cette importante Commission par le huitième bureau.

Foot-Bal. — Dimanche dernier la première équipe du Sisteron-Vélo a rencontré à Digne la première équipe de l'Union Sportive Dignoise.

Lourdement handicapés par le voyage et et par un terrain non réglementaire, les équipiers du S. V. durent s'incliner devant leurs redoutables adversaires qui marquèrent 6 buts contre 1 pour le S. V.

Monument Commémoratif. — A l'occasion du mariage de notre aimable concitoyenne Mlle Aurélie Briançon avec M. Aulani Jules, la somme de 20 fr. a été vereée à la Caisse du Monument Commémoratif. Le Comité remercie les donateurs de ce geste généreux et leur adresse ses meilleurs vœux de bonheur

— Par suite d'un retard involontaire apporté à la production du texte, il a été impossible d'insérer dans le dernier numéro de Sisteron-Journal. les remerciements du Comité du monument à l'adresse de la vieille et joyeuse phalange de l'Os, pour la collecte effectuée à l'issue du repas du 11 novembre dont le montant s'est élevé à la somme de 28 francs. Selon une noble habitude ce groupe de bons camarades sait renouveller et entretenir le souvenir de ceux de ses membres qui sont morts au cours de la tragique épreuve de la guerre. Le Comité du monument les félicite et les remercie.

Le Comité.

Sainte-Cécile. — Bien que la guerre ait éclairci leurs rangs, les Touristes des Alpes continuant les vieilles traditions en usage au sein de la société fêtèrent dignement dimanche dernier la patronne des musiciens.

A l'hôtel des Acacias où avait lieu le banquet le menu fut des plus exquis et les vins provenant des meilleurs crus sortant des caves de la maison F. Paret furent des plus généreux.

Au champagne, dans un speech ou perçait une légère fumée..... d'émotion, le président constata avec plaisir que depuis la Ste-Cécile 1919 aucun membre ne manquait à l'appel et souhaita de longs jours aux vieux doyens MM. Noirclère et Georges Crin-Crin toujours sur la brèche et fit, devant les jeunes, ressortir la persévérance et l'assiduité de ces vieux pépères qui veulent que malgré tout la musique vive, le président démontra le rôle moralisateur et bienfaisant de l'art musical dans le public (bravos prolongés).

Le restant de la soirée fut consacré aux chants, Uue mention spéciale à cet excellent Ernest qui, malgré son récent conjungo n'a rien perdu de sa gaieté et de son élasticité.

Le bal qui eut lieu à l'Eldorado fut très animé : braves ruraux, ouvriers, intellectuels et casquettes nationales dansèrent jusqu'à une heure très avancée de la nuit.

Sincères remerciements à M. Ricou, qui mit obligeamment sa salle à la disposition des Touristes des Alpes.

Foire. — Lundi 29 novembre aura lieu la foire de Sainte-Catherine.

Service d'autobus entre SEDERON. LARAGNE SISTERON. — M, Michel, entrepreneur, informe MM. les voyageurs qu'en attendant d'être subventionné, le service de LARAGNE à SISTERON, a été réduit à partir du 16 Novembre à un seul service rapide et direct, les samedis et jours de foires à Sisteron.

ALLER : Départ de Laragne à 8 h.15 avec correspondance au plan de Châteauneuf-de-Chabre avec le service de Séderon à 8 h. 30 arrivée à Sisteron à 9 h. 15,

RETOUR : Départ de Sisteron à 14 h. 30, arrivée à Laragne à 15 h. 45 toujours avec correspondance à Châteauneuf avec le service de Séderon à 15 h. 30.

SERVICE D'HIVER DE SEDERON-LARAGNE

MATIN : Départ de Séderon, 7 h. 30.

SOIR : Départ de Laragne midi 30.

Nota. — Les samedis et jours de foires : matin départ de Séderon, 7 h., soir, départ de Laragne, 15 heures.

***

Il est regrettable qu'un service de cet importance cesse déjà ses tournées quotidiennes vers notre région.

La vallée de la Méouge mise en relations avec notre pays nous envoyait ses produits et ses habitants venaient facilement s'approvisionner dans nos magasins, trouvant plus commodes les communications avec notre département rapport à la ligne de Marseille, Les voies ferrées qui ne desservent pas les communes voisines sont avantageusement remplacées par les différents services d'autobus, qui transportent voyageurs et marchandises à un prix raisonnable.

On doit donc encourager par tous les moyens la création des lignes d'autobus et le rétablissement de celles qui disparaissent même momentanément car leur disparition est préjudiciable aux relations commerciales des régions intéressées.

Les pouvoirs publics des Hautes et Basses-Alpes doivent faire tout ce qu'ils peuvent pour le rétablissement quotidien de ce service.

Eldorado-Théâtre. — Ce soir à 8 h. 30 représentation par la troupe : *Un pain pour Deux* ; demain dimanche en matinée à 2 h. *Incognito*, vaudevilles militaires en 1 acte. Partie concert. Le soir, grand Bal.

Lundi jour de foire, bal à 1 h. après-midi.

Chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée

AGENDA P. L. M.

Pour la onzième année l'Agenda P L-M vient de paraître. Le premier volume de la nouvelle décade diffère complètement des précédents recueils. Après une suite de *Pages choisies* dues à la collaboration d'écrivains aimés du public, il inaugure un *Carnet des mois* dont les 12 chapitres présentent le renseignement positif comme un divertissement littéraire, Le tout est accompagné de remarquables hors-texte en couleurs, de croquis pris sur nature et signés d'artistes réputés, de reproductions photographiques en simili-gravure, de cartes, de "topos" d'excursions, d'un "Calendrier du Touriste" des plus ingénieux, etc... Ce recueil de luxe, malgré son tirage en deux tons, la qualité de ces illustrations et leur nombre (il y en a plus de 350) sa reliure de style, n'est vendu que 7 francs.

On le trouve dans les bureaux succursales de la Compagnie, dans toutes les gares et bibliothèques du réseau P-L M et chez les principaux libraires et papetiers de la région. Envoi franco à domicile, contre mandat de 9 fr. sur demande adressée au Service de la Publicité de la Cie P L-M 20, Boulevard Diderot à Paris.

ÉTAT-CIVIL

du 20 au 27 novembre 1920

NAISSANCES

Annette Lombard, La Baume.

PUBLICATIONS DE MARIAGE.

Jean-Victor Marie Baume, négociant et Mlle Berthe Pauline Lambert, s. p.

DÉCÈS

Séraphine-Juliette Justet, épouse André, rue de la Mission.

Etude de Me LIEUTAUD, notaire à Volone (Basses-Alpes).

A VENDRE

aux Enchères Publiques et Volontaires

Le dimanche, 19 décembre 1920, à 2 heures du soir, en la mairie de l'ESCALE :

UN PETIT DOMAINE

dit du Moulin ou Champfihel

appartenant à l'hoirie de Théodore Roux et Marie Maurel, sis à l'Escale, aux quartiers du Moulin, des Casses, Rogon, Adrech et Chauvet, comprenant : maison d'habitation et d'exploitation, écurie, grenier, grande remise, terres arrosables et cultivables, jardins, prés, vergers, bois, ermas et vagues, d'environ 6 hectares, traversé par la route nationale de Château-Arnoux à Malijai.

Mise à prix..... 16.000 fr.

Pour tous renseignements s'adresser à Me Lieutaud, notaire à Volone, dépositaire du cahier des charges.

EMPRUNT 6 % 1920

La banque Chabrand et Caillat

place du Tivoli, Sisteron

Reçoit sans frais les souscriptions au nouvel emprunt. Se renseigner à ses guichets ou par correspondance sur les avantages et facilités aux souscriptions.

Même dans les Chevelures les plus épaisses

LA VELDALICE

détruit instantanément POUX et LENTES sans laisser aucune trace.

1,50 et 2,50 dans toutes les Pharmacies

Envoi *franco* contre 1,80 ou 3 fr. 1 :

Pharmacie OUDET, à DOLE (Jura)

HERNIE

CHUTE DE MATRICE, DESCENTE, EFFORT

La **Méthode Américaine du Grand Spécialiste Herniaire HARISTON** 24, boulevard de la Madeleine, **Marseille, guérit la hernie,** les attestations suivantes le **prouvent** surabondamment :

SUZAN, 103, rue de la République, **Aubagne**, B-du-R. **hernie guérie en deux mois**, 26 septembre 1920,

« Je déclare que sans avoir rien eu à changer dans mon travail de boulanger et sans fatigue ni opération la **Méthode Américaine HARISTON**, m'a guéri d'une Hernie.

BERENGER, boulanger à La Gavotte par St-Antoine. 28 octobre 1920.

« Souffrant **depuis 10 ans** d'une **double hernie** s'aggravant journellement, je déclare qu'en **quatre mois** grâce à la **méthode HARISTON**, j'ai éprouvé un **réel soulagement** et en escomptant ma **guérison**, prochaine à mon avis, je vous autorise à publier mon **entière satisfaction** ».

PAUPERT, 3, rue Vincent Leblanc **Marseille**.

C'est donc sans gène, sans fatigue et sans opération que la **Méthode Américaine HARISTON guérit la hernie**. Aussi, devant de telles preuves recommandons nous à la **Méthode HARISTON** à toutes nos lectrices et lecteurs atteints de Hernies, Chutes de matrice ou autres déplacements d'organes.

Ne continuez plus à dépenser un argent fou sans même obtenir de résultat. Nous rappelons que, dans un but humanitaire, l'éminent **Patricien examine et renseigne gratuitement**. Riches ou pauvres, allez donc à lui en toute confiance, il vous recevra **tous les mois** dans les villes et aux dates ci-après.

SISTERON, lundi 29 Novembre **Touring-Hôtel** près de la gare,
MANOSQUE, lundi 6 décembre, *Hôtel de Versailles.*
ORAISON, mardi 7 décembre, *Hôtel Nègre.*
VEYNES, vendredi 17 décembre, de midi à 4 heures, *Hôtel de la Gare,*
GAP, samedi 18 décembre, de 8 heures à midi. *Hôtel des Négociants.*
FORCALQUIER, lundi, 20 décembre, *Hôtel des Lices,*
DIGNE, mardi 21 décembre, de 8 h. à 2. h, *Hôtel du Grand Paris.*
MARSEILLE tous les autres jours, à son Cabinet, 24, boulevard de la Madeleine

CONSEILS GRATUITS ET DISCRETS PAR CORRESPONDANCE

HARISTON, spécialiste-herniaire
24, Boulevard de la Madeleine, Marseille

Nouveautés et Confections - Rouennerie

MANTEAUX ET IMPERMEABLES

— pour Hommes, Dames et Enfants —

A. VERNET

18, Rue Droite* -- SISTERON -- *Basses-Alpes

M. VERNET à l'honneur d'informer le public qu'il vient de créer à Sisteron, rue Droite dans l'ancienne Epicerie Martel, un magasin d'étoffes, de lingerie, rouennerie, lainage, bonnetterie et confections. Grand assortiment de *Complets pour hommes et Pardessus* à des prix modérés. **Une visite dans son magasin édifiera tout à fait la clientèle.**

© VILLE DE SISTERON